

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LA CLASSIFICATION

MARDI 16 JANVIER 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de fonctionnement de la nouvelle classification de la branche
- Maîtriser le système de classification des emplois de la métallurgie (analyser le contenu d'un emploi)

PROGRAMME

Les principes fondamentaux du système de classification

- Points de vigilance
- Qu'est-ce que le système de classification de la métallurgie ?
- A quoi sert la classification ?
- Etapes de mise en oeuvre de la nouvelle classification
- Information-consultation du CSE
- Méthode et outils associés
- Processus de classification dans la branche

La prise en main du référentiel d'analyse

- Exercice d'appropriation du référentiel paritaire d'analyse des emplois
- Comprendre les 6 critères classants

Eclairage sur les questions récurrentes

- Quelques rappels de bonnes pratiques
- Notions de polyvalence et de polycompétences
- Gestion des diplômes

Cotation autonome sur vos descriptifs d'emploi

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



PRÉREQUIS

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres fiches d'emploi en vue des mises en pratique de classement.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Cotation et quiz



ANIMATION

Anaëlle Ropers
Juriste en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE CONCLUSION, EXECUTION, RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

MARDI 6 FÉVRIER 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître les spécificités de la Nouvelle Convention Collective relatives aux relations individuelles de travail et à la rémunération
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Ancienneté

- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la formation du contrat
- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la rupture du contrat

Période d'essai

Suspension du contrat de travail

- Maladie et accident
- Congés liés à la parentalité
- Congés exceptionnels pour évènement de famille
- Congés payés supplémentaires

Rémunération du contrat de travail

- Salaires minima hiérarchiques
- Prime d'ancienneté
- Contreparties salariales à certaines organisations du travail
- Paniers
- Rémunération des inventions
- Garantie conventionnelle de rémunération

Rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement
- Départ volontaire et mise à la retraite
- Clause de non concurrence

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Marie Minier et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE VUE GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE POUR LES DIRIGEANTS

JEUDI 14 MARS 2024

9H-12H30

OBJECTIFS

- Saisir les impacts de la Nouvelle Convention Collective
- Connaître les éléments saillants de la Nouvelle Convention Collective

PROGRAMME

Les origines et le projet de calendrier

- Pourquoi ces travaux ?
- Que s'est-il passé jusqu'à présent ?
- Les thèmes négociés
- Le calendrier

Aperçu des textes

- Principes et architecture
- Classification
- Temps de travail
- Santé, conditions de travail et QVT
- Relation individuelle
- Accord signé : emploi – formation
- Protection sociale
- Rémunération
- Dialogue social en entreprise

Les chantiers et la communication

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeants



PRÉREQUIS

Aucun



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Florian Pugliese
Référént pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent – inter : 0 €
Adhérent – intra : 0 €
Non adhérent – inter : 540 €
Non adhérent – intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 – ui44@ui44.fr

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LA RÉMUNÉRATION

MARDI 9 AVRIL 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Décrypter les éléments de rémunération et frais professionnels de la Nouvelle Convention Collective
- Mesurer l'impact de la Nouvelle Convention Collective sur la masse salariale

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Nouveaux salaires minima hiérarchiques nationaux

- Montants des salaires minima hiérarchiques (SMH)
- Assiette de comparaison
- Période transitoire

Prime d'ancienneté

Rémunération des salariés auteurs d'une invention

Contreparties salariales à certaines organisations particulières du travail

- Contrepartie au titre du travail en équipes successives
- Contrepartie au titre du travail de nuit
- Contrepartie au titre du travail accompli exceptionnellement de nuit, un dimanche et/ou un jour férié

Indemnité de repas

Maintien de salaire en cas d'absence

Garantie conventionnelle de rémunération

Rémunération des alternants

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



PRÉREQUIS

Disposer de connaissances en RH et paie



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LA DURÉE DU TRAVAIL (entreprises avec délégué syndical)

MARDI 14 MAI 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Règles générales de durée du travail

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH



PRÉREQUIS

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Cas pratiques et quiz



ANIMATION

Marie Minier et Anaëlle Ropers
Juristes en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LA DURÉE DU TRAVAIL (entreprises de moins de 50 salariés, sans délégué syndical)

MARDI 4 JUIN 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître l'essentiel de la Nouvelle Convention Collective en matière d'organisation et temps de travail
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Règles générales de durée du travail

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH



PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Marie Minier
Juriste en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL

MARDI 2 JUILLET 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître les spécificités de la Nouvelle Convention Collective relatives aux relations individuelles de travail
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Ancienneté

- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la formation du contrat
- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la rupture du contrat

Période d'essai

Suspension du contrat de travail

- Maladie et accident
- Congés liés à la parentalité
- Congés exceptionnels pour événement de famille
- Congés payés supplémentaires

Rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement
- Départ volontaire et mise à la retraite
- Clause de non concurrence

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



PRÉREQUIS

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

SÉCURISER L'EXERCICE DU POUVOIR DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYEUR

MARDI 19 NOVEMBRE 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Cerner les différents degrés de fautes et de sanctions
- Sécuriser la procédure
- Prévenir les contentieux

PROGRAMME

La notion de faute disciplinaire

- Les fondements du pouvoir disciplinaire
- La définition de la faute disciplinaire
- La preuve de la faute

La sanction disciplinaire

- L'échelle des sanctions
- La définition de la sanction disciplinaire
- Les sanctions interdites

La procédure disciplinaire

- Le champ d'application de la procédure
- Les étapes à respecter
- Les particularités du licenciement

Les risques de contrôle et de contentieux

- L'inspecteur du travail
- Le contrôle du juge

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Assistant RH, Manager



PRÉREQUIS

Disposer de connaissances de base en droit du travail

MÉTHODES

Rappels des fondamentaux juridiques. Actualité jurisprudentielle. Cas pratiques et quiz. Un support complet est remis aux participants.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 400 €
Adhèrent-intra : 1180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

AUDIT SOCIAL



Contact

Florian Pugliese
Responsable du Pôle
Juridique
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.pugliese@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT AFIN D'OPTIMISER ET DE SÉCURISER VOS PRATIQUES SOCIALES

Objectifs

- Mettre en conformité vos pratiques sociales
- Relever les non-conformités
- Trouver des solutions adaptées en opportunité

Nos atouts

- Parfaite connaissance de l'environnement social
- Pragmatisme
- Réactivité

Livrable

- Rapport d'audit mettant en lumière les points d'amélioration possibles et un plan d'actions correctives si nécessaire
- Restitution, y compris devant les représentants du personnel

Tarif

- Nous consulter